

Circuit des forges d'Anor



Visorando



Randonnée n°1563593

Une randonnée proposée par Parc naturel régional de l'Avesnois

Circuit familial d'une grande richesse.

Sentiers forestiers, petites routes bocagères et chemins de bords d'étangs constituent le fil de ce parcours.

Durée :	3h35	Difficulté :	Facile
Distance :	11.47km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	116m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	122m	Région :	Avesnois
Point haut :	249m	Commune :	Anor (59186)
Point bas :	208m		



Description

Stationnez devant l'église.

(D/A) Anor « La Malterie » (en face de la caserne des sapeurs-pompiers), près du Café Rando Nord « Les Frangines » Rue du Général De Gaulle.

Suivez le GR® de Pays balisé en Rouge et Jaune. Descendez la Rue du Général de Gaulle puis Georges Clemenceau, passez le pont et prenez à gauche vers Rue Fostier Bayard, faire un gauche-droite pour emprunter la Rue de la Papeterie jusqu'à la Vieille Verrerie.

(1) Prenez à droite le chemin qui descend entre les haies et franchit le cours d'eau, l'Eau

d'Anor sur une passerelle. Au bord du sentier, très belle Chapelle Notre-Dame de Lourdes, en pierre bleue. En suivant le sentier, atteignez la voie ferrée.

(2) Point de vue sur la rivière et le bourg. Continuez à gauche jusqu'au passage à niveau de Milour.

(3) Bifurquez à gauche, pénétrez dans le bois et descendez le sentier forestier qui aboutit à l'Étang de Milour. D'une superficie de 3 hectares, il fut créé pour les besoins des forges; c'est aujourd'hui un lieu de pêche apprécié.

(4) Traversez la route puis prenez en face pour traverser le site de l'usine requalifié. Au bout, sortez du site et obliquez à droite, en contrebas du sentier coule l'Oise.

(5) Après la passerelle au-dessus de l'Oise, empruntez la route du Maka (le maka est un petit marteau-pilon mù par la force hydraulique). Vous êtes dans la forêt privée d'Hirson : l'accès au sous-bois est strictement interdit.

(6) À l'extrémité de la drève forestière, prenez à gauche la Rue de la Lobiette ou de la Neuve Forge jusqu'à l'étang.

(7) À La Neuve Forge, l'étang (propriété privée) est serti dans les bois et le bocage. Sur votre gauche, la Chapelle du Grand Saint-Esprit (sollicité pour

Points de passages

- (D/A) La Malterie - Café Rando Nord Les Frangines**
N 49.991987° / E 4.100473° - alt. 233m - km 0
- 1 La Vieille Verrerie**
N 49.984158° / E 4.099505° - alt. 220m - km 1.1
 - 2 Croisement avant la voie ferrée, à gauche**
N 49.982636° / E 4.094698° - alt. 230m - km 1.58
 - 3 Entrée dans le bois**
N 49.978176° / E 4.096608° - alt. 235m - km 2.1
 - 4 Étang de Milour**
N 49.974411° / E 4.102817° - alt. 216m - km 2.75
 - 5 Route du Maka - Oise (rivière)**
N 49.972858° / E 4.104713° - alt. 208m - km 2.98
 - 6 À gauche, Route de la Forge Neuve**
N 49.967121° / E 4.11528° - alt. 246m - km 4.14
 - 7 La Neuve Forge**
N 49.973217° / E 4.120795° - alt. 216m - km 4.93
 - 8 A gauche au croisement**
N 49.984565° / E 4.125372° - alt. 243m - km 6.52
 - 9 Route à droite**
N 49.973465° / E 4.105957° - alt. 214m - km 8.85
 - 10 Rue Victor Delloue**
N 49.980618° / E 4.105535° - alt. 235m - km 9.7
- (D/A) La Malterie - Café Rando Nord Les Frangines**
N 49.991973° / E 4.100398° - alt. 232m - km 11.47

la réussite aux examens) domine la cascade.

Montez la route avec des vues sur la vallée de l'Oise. En haut de la côte, prenez à gauche.

(8) Tournez deux fois à gauche puis pénétrez à gauche dans le bois de la Fontaine à Baille. Le sentier forestier en descente puis à flanc passe à la curieuse Chapelle Notre-Dame de Bon Secours et à la digue d'un vieil étang (vues sur le Rie de Bon Feu). Il se poursuit jusqu'à l'orée du bois.

(9) Sitôt sorti des frondaisons, montez à droite la route macadamisée puis, au carrefour suivant, continuez tout droit.

(10) Suivez à gauche la Rue Victor Delloue avec une chapelle sur votre gauche puis prenez de nouveau à gauche et descendez vers la Vieille Verrerie.

(1) Virez à droite sur le GR® de Pays Rue de la Papeterie.

Arrivé à la Rue Fostier Bayard, effectuez un crochet gauche droite. Au bout de la rue, tournez à droite Rue Georges Clemenceau qui devient ensuite Rue du Général De Gaulle et retrouvez le point de départ **(D/A)**.

Informations pratiques

En période de pluie, le port de chaussures étanches est nécessaire.

Circuit inscrit au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).

Suivez le balisage Jaune.

A proximité

Entre **(1)** et **(2)** : Chapelle Notre-Dame de Lourdes. Cette chapelle fut érigée en 1951 en remerciement du fait qu'Anor n'avait pas eu à souffrir de la guerre

Café Rando Nord : [Les Frangines à Anor](#)

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-des-forges-d-anor/>

En savoir plus : Parc naturel régional de l'Avesnois - 4 cour de l'abbaye B.P. 11203

Email : annie.trotin.pnra@gmail.com



LA CHARTE

du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

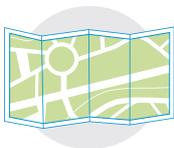
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.